

doit être d'autant plus agréable aux Etats Generaux, que les *Pais-Bas* de la domination de S. M. leur doivent servir toujours de Barriere & de Rampart; c'est le langage de la grande Alliance; de sorte que ce n'est pas moins l'interêt des *Provinces-Unies*, que celui de l'Empereur, que ce Négoce soit continué & soutenu, pour fournir en partie à la dépense nécessaire pour l'entretien & la garde desdits *Pais-Bas*, où S. M. ne sauroit recevoir du préjudice, que le contrecoup n'en retombe sur elles.

De plus il importe d'ailleurs aux Etats Generaux pour leurs propres interêts, qu'il y ait quelque Commerce aux *Pais-Bas Autrichiens*, puis-que sans ce Négoce, ces Provinces demeureront toujours dépourvûes d'argent, & seront hors d'état de fournir, non seulement à la subsistance des Troupes si nécessaires pour la garde & défense des Frontieres, & des autres Places fortes qui leur servent de Barriere, mais aussi au payement du Subside de 500000. écus par an, & de toutes les autres grosses sommes que les Finances de S. M. leur doivent payer annuellement.

Mais quand on mettroit toutes ces considerations à part, & qu'on supposeroit que le Commerce des Habitans des *Pais Bas Autrichiens* dans les Climats éloignez, seroit capable d'endommager celui des Compagnies des *Provinces-Unies*, les plaintes des Directeurs ne laisseroient pas pour cela d'être injustes, puisque c'est une maxime incontestable, que celui qui use de son droit, ne commet ni dol, ni fraude, & ne peut être censé faire tort à autrui, surtout lorsqu'on en use sans nul dessein de nuire à personne, mais seulement pour sa propre utilité; car on doit regarder la fin principale des actions des hommes, & non pas
les